

Paris, le 6 juillet 2018

DÉCÈS

DÉCÈS DU CARDINAL JEAN-LOUIS TAURAN, CARDINAL DE LA CURIE ROMAINE



© CIRIC – Octobre 2015

Le Cardinal Tauran est né le 5 avril 1943 à Bordeaux. Après des études au grand Séminaire de Bordeaux ; à l'Université pontificale grégorienne ; à l'Académie pontificale ecclésiastique (ayant pour but de former le corps diplomatique du Saint-Siège) à Rome ainsi qu'à l'Institut catholique de Toulouse, il est ordonné prêtre le 20 septembre 1969 pour l'Archidiocèse de Bordeaux.

En décembre 1990, il est nommé archevêque titulaire de Thélépte et consacré le 6 janvier 1991. Le Pape Saint Jean-Paul II le créa Cardinal à l'issue du consistoire du 21 octobre 2003, avec le titre de Cardinal-diacre de *Saint Apollinaire alle Terme Neroniane-Alessandrine*. Sous le pontificat de Pape Benoît XVI, il devient cardinal protodiacre et à ce titre prononcera la formule « *Habemus papam* » lors de l'élection du Pape François le 13 mars 2013.

Le 12 juin 2014, il est élevé à l'ordre des cardinaux-prêtres. Le 20 décembre 2014, il est nommé par le Pape François Camerlingue de la Sainte Église romaine (*Cardinal particulièrement chargé par le Pape de l'administration des biens temporels du Saint Siège. Il préside la chambre apostolique et gouverne quand le Saint Siège est vacant*).

À la suite de son ordination presbytérale, le Cardinal Tauran fut vicaire de la paroisse Sainte-Eulalie de Bordeaux (1970-1975).

Homme polyglotte, le Cardinal Tauran occupa plusieurs fonctions diplomatiques à partir de 1975 : Secrétaire de la nonciature en République dominicaine (1975-1978) ; auditeur à la nonciature apostolique du Liban (1979-1986) ; conseil de nonciature auprès du Conseil pour les affaires publiques de l'Église (1983-1988) ; sous-secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Église ; secrétaire pour les Relations du Saint-Siège avec les États (1991-2003).



@Eglisecatho



Eglise catholique en France

CONTACT

RELATION MÉDIAS

TÉL. 06 26 12 65 07

Au cours de ces douze années passées à la tête de la section des relations avec les États (dont il fut le plus jeune prélat à l'époque contemporaine de l'Église), il a effectué de nombreuses missions à l'étranger et a dirigé la délégation du Saint-Siège à de nombreuses conférences internationales.

Le Cardinal Tauran fut en charge de plusieurs fonctions à la secrétairerie d'Etat ; archiviste et bibliothécaire de la Sainte Église romaine (2003-2007) ; président du Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux (depuis 2007). Il était membre de différents dicastères : congrégation pour la doctrine de la foi ; congrégation pour les Églises orientales : congrégation pour les évêques ; conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens ; conseil pontifical pour la culture ; tribunal suprême de la signature apostolique ; commission cardinalice de vigilance de l'Institut pour les œuvres de religion (banque du Vatican) ; administration du patrimoine du Siège apostolique ; commission pontificale pour l'État de la Cité du Vatican ; conseil spécial pour le Moyen-Orient du Secrétariat général du Synode des évêques.

En novembre 2016, le Cardinal Tauran s'était exprimé devant l'ensemble des évêques de France réunis pour leur Assemblée plénière d'automne. Il avait alors souligné la nécessité du dialogue avec les musulmans. Un « dialogue de la vie », dans lequel les chrétiens ne doivent pas renoncer à annoncer Jésus et l'Évangile :

Les fondements du dialogue. « L'Église regarde avec estime les musulmans ». Le cardinal Tauran a rappelé cette conviction du Concile Vatican II (*Nostra Aetate*) pour expliquer la posture des catholiques dans le dialogue avec les musulmans. Celui-ci n'est pas réservé aux élites mais doit s'inscrire dans le quotidien ordinaire de nos vies. « Vivre ensemble est possible » a affirmé à plusieurs reprises le cardinal. La grâce agit chez les hommes de bonne volonté (*Gaudium et Spes*).

La visée du dialogue. Un fruit de ce dialogue doit être de « favoriser la paix et la collaboration entre les peuples ». Ce dialogue est « au service de la société parce que nous croyons que les religions peuvent apporter un supplément d'âme ». « Nous n'avons pas d'autre chemin que celui du dialogue » estime-t-il.

Éduquer pour dialoguer. La compréhension mutuelle doit pouvoir s'appuyer sur la connaissance de sa propre religion. Il regrette que l'enseignement du fait religieux n'existe pas ou plus dans l'enseignement.

Au cours de sa vie, le cardinal Jean-Louis Tauran participa à deux conclaves. Celui de 2005 qui élit le Pape Benoît XVI ainsi que celui de 2013 pour l'élection du Pape François.



@Eglisecatho



Eglise catholique en France

CONTACT

RELATION MÉDIAS

TÉL. 06 26 12 65 07

En avril 2016, paraît un ouvrage du Cardinal Tauran « *Je crois en l'homme : les religions font partie de la solution, pas du problème* » (Bayard).

A l'annonce de son décès, Mgr Georges Pontier Archevêque de Marseille, Président de la Conférence des évêques de France s'est exprimé ainsi :

« Le Cardinal Jean-Louis Tauran a donné toute sa vie pour le service de l'Évangile et de l'Église dans la diplomatie du Saint Siège et toujours au service de la paix dans le monde dans le dialogue interreligieux. D'après lui, les religions ne sont pas la cause des guerres dans le monde mais on ne peut comprendre le monde sans les religions. Sa foi et son courage dans les épreuves qu'il a traversées ont fait l'admiration de tous. Jusqu'au bout, il a servi et témoigné. Nous rendons grâce à Dieu pour son ministère et le confions à sa miséricorde. »



@Eglisecatho



Eglise catholique en France

CONTACT

RELATION MÉDIAS

TÉL. 06 26 12 65 07